

BILAN DU SALON 2017

- 42 exposants provenant de la région et du Québec.
- Plus de 3 600 visiteurs.
- Plus de 140 000 \$ en vente de produits métiers d'art.
- Près de 50 commandes totalisant près de 10 000 \$.
- Plus de 10 000 \$ de budget en promotion.
- Une résidence de création en métiers d'art.

SERVICES PROPOSÉS AUX EXPOSANTS

ACCUEIL

- SALLE DE REPOS AVEC FOUR GRILLE-PAIN, MICRO-ONDES, FRIGO, CAFETIÈRE ET CAFÉ.
- ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.
- TARIFS PRÉFÉRENTIELS D'HÉBERGEMENT À L'HÔTEL RIMOUSKI.
- STATIONNEMENT GRATUIT.

HORAIRE D'OUVERTURE DU SALON

- JEUDI 15 NOVEMBRE | 14 h à 21 h + évènement d'inauguration
- VENDREDI 16 NOVEMBRE | 10 h à 21 h
- SAMEDI 17 NOVEMBRE | 10 h à 17 h
- DIMANCHE 18 NOVEMBRE | 10 h à 17 h

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

- MESSAGES PUBLICITAIRES RADIO, TÉLÉ ET HEBDOS RÉGIONAUX.
- AFFICHES ET SIGNETS - LARGE DIFFUSION, BANNIÈRE EXTÉRIEURE À L'HÔTEL RIMOUSKI.
- ENVOI MASSIF DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE - ANNONCE ET BILAN.
- ENTREVUES RADIO ET TÉLÉ + TIRAGE RADIOPHONIQUE.
- ÉMISSIONS RADIO ET TÉLÉ EN DIRECT DU SALON.

À QUI S'ADRESSE LE SALON?

Les artisans sont soigneusement sélectionnés afin d'assurer la qualité des objets proposés ainsi que leur diversité. Le Salon s'adresse aux artisans professionnels en métier d'art qui exercent un métier d'art classé dans l'une des 11 familles reconnues par le **CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (CMAQ)**. **Cependant, les produits exposés doivent être reconnus « produits métiers d'art » et admis par notre comité de sélection. Les membres en règle de la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent ont priorité d'accès jusqu'au 27 avril 2018.** Par la suite, l'ensemble des demandes d'admission, qu'elles proviennent des membres ou des non-membres, sera considéré selon leur date d'arrivée à nos bureaux.

Si vous êtes un nouvel exposant ou un participant n'ayant pas participé aux deux précédentes éditions du Salon, vous devez présenter un dossier complet au jury avec un chèque de 15 \$ non remboursables pour frais d'administration. Les artisans de la relève ont droit au tarif loft pour une durée de 2 ans sans obligation de murs rigides.

COMMENT Y PARTICIPER? IL SUFFIT DE NOUS FAIRE PARVENIR :

- un formulaire d'inscription et un protocole d'entente dûment remplis et signés - disponibles sur le Web.
- votre dossier d'artiste - voir section II.A du *Guide d'admission*.
- un acompte non remboursable de 200 \$ (acompte remboursé advenant votre refus) sous forme de chèque ou payé avec PayPal émis à la date d'envoi du présent formulaire.
- un deuxième chèque couvrant le solde des coûts de location d'emplacement et/ou d'équipement postdaté du 24 août 2018.

Cette année, le Salon des métiers d'art s'actualise et présentera des nouveautés, notamment dans l'aménagement des kiosques, dans la création de différents espaces thématiques ainsi que dans son animation. La grande nouveauté est la création « d'espaces ateliers » spécialement aménagés pour les exposants louant des espaces de 5'x10' uniquement.

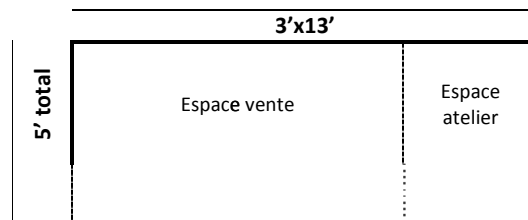
Cette année, le Salon des métiers d'art s'actualise et présentera des nouveautés, notamment dans l'aménagement des kiosques, dans la création de différents espaces thématiques ainsi que dans son animation. De plus, nous ne présenterons pas de pièce modèle, car nous souhaitons mettre l'accent sur une organisation spatiale différente, laissant place à une déambulation plus dynamique entre les kiosques.

Cette année, la grande nouveauté est la création d'espaces ateliers spécialement aménagés pour les exposants louant des espaces de 5'x10' uniquement. Jumelés aux kiosques, cet espace supplémentaire permettra à l'exposant de vendre ses produits d'un côté et de travailler en parallèle dans l'autre; ou bien de montrer certains éléments (outils, machines, matériaux) de son travail. Nous sommes conscients que vous ne pouvez vendre et travailler en même temps, mais lors des périodes moins achalandées, vous aurez le loisir de démystifier votre travail auprès des visiteurs et de continuer votre production.

Cette offre est conditionnelle aux espaces qui seront disponibles et selon le nombre d'exposants intéressés par ce type d'option. La Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent se réserve le droit de révoquer cette option de location en tout temps.

POUR LES EXPOSANTS LOUANT DES KIOSQUES

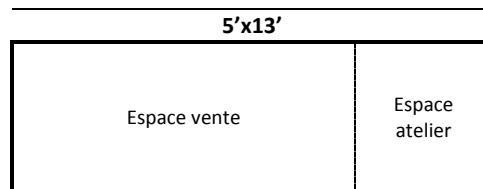
- **Le prix de location demeure le même pour un espace loué de 5'x10'**
 - 425 \$ membre
 - 550 \$ non-membre
- **Le prix de location demeure le même pour un kiosque loué de 3'x10'**
 - soit 150 \$ (membre et non-membre)
- **On ajoute au kiosque un panneau supplémentaire gratuit de 3 pieds**
 - Surface totale de location 5'x13'
 - Vous devez consacrer environ le ¼ de cet espace à un atelier. Cet espace est offert gratuitement à la condition que l'exposant l'utilise comme espace atelier.



POUR LES EXPOSANTS POSSÉDANT LEURS KIOSQUES

- **Le prix de location demeure le même pour un espace loué de 5'x10'**
 - 425 \$ membre
 - 550 \$ non-membre
- **On ajoute au kiosque un espace supplémentaire gratuit de 5'X3'**
 - Surface totale de location 5'x13'

Vous devez consacrer environ le ¼ de l'espace à un atelier. Cet espace est offert gratuitement à la condition que l'exposant l'utilise comme espace atelier.



RÈGLES DES ESPACES ATELIER

Il est très important de respecter les visiteurs ainsi que les autres exposants.

Pour ce faire, l'on vous demande que l'espace atelier respecte certaines règles, soit :

- d'éviter les produits et matériaux dangereux et salissants.
- d'éviter de faire trop de poussière.
- d'éviter de faire trop de bruits.
- d'éviter l'utilisation de l'eau, du feu ou de la chaleur.

Avant d'aménager votre espace atelier, je vous invite à me fournir un descriptif détaillé (outils, matériaux, matières, etc.) ainsi que les divers éléments qui le compléteront.

CRÉATION DE DIFFÉRENTS ESPACES THÉMATIQUES

- Un coin café/repos sera aménagé pour les visiteurs dans le Salon.

RÉSEAUTAGE / INCITATIFS / ANIMATION

- Sous forme de 7 à 9 - un évènement de réseautage entre exposants et membres de la Corporation sera organisé au bar de l'Hôtel Rimouski le mercredi 14 novembre dès 20h.
- Un coupon de consommation à l'Hôtel Rimouski sera remis par exposant.
- 10 billets d'entrée gratuite seront remis aux exposants.
Ces billets se présenteront sous forme de laissez-passer avec le nom et le n° kiosque afin d'inciter les visiteurs indécis à revenir gratuitement pour acheter le lendemain.
- Certains soirs seront animés par une chorale de Noël ainsi qu'un DJ.

I - INSCRIPTION

Pour compléter votre inscription, faites-nous parvenir ce formulaire **rempli et signé** avec votre acompte **NON REMBOURSABLE** (sauf si la candidature est refusée) de 200 \$ avec un chèque postdaté du 24 août 2018 pour couvrir la balance des frais de location auquel s'ajoute, le cas échéant, des frais de dossier de 15 \$ **NON REMBOURSABLES**.

Pour une première demande d'admission, veuillez prendre connaissance du « GUIDE D'ADMISSION ».

| | | |
|--|------------------------------|-----------------------------------|
| NOM PRÉNOM | | |
| ENTREPRISE | | |
| ADRESSE | | |
| VILLE | PROVINCE | CODE POSTAL |
| COURRIEL | | |
| SITE WEB | | |
| TÉL1 | TÉL2 | |
| FAMILLE DE MÉTIERS D'ART | | |
| MÉTIER | | |
| MEMBRE CORPORATION DES MÉTIERS D'ART DU BSL | | |
| OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> | EN COURS <input type="checkbox"/> |

ENGAGEMENTS

- En participant au Salon 2018, je m'engage formellement à fournir à la CMABSL les données relatives aux ventes que j'aurai effectuées durant l'événement de manière confidentielle.
- J'ai pris connaissance des règlements du SMA et je m'engage à m'y conformer.
- Je me déclare artisan professionnel (Loi sur le statut professionnel des artistes /S-32.01).
- Je me déclare artisan de la relève | *moins de 5 ans de pratique professionnelle*.

DÉMONSTRATION

- Je suis intéressé(e) à faire une démonstration ou à animer un atelier de 30 minutes devant public contre rémunération. Pour participer, vous devez joindre un descriptif de votre activité à ce formulaire. Nous communiquerons avec vous afin de confirmer vos besoins au courant de septembre.

TIRAGE RADIOPHONIQUE

- Je désire offrir gratuitement un chèque-cadeau de 35.00 \$ dans le cadre du tirage radiophonique visant à promouvoir les artisans.

RETOUR DES DOCUMENTS VISUELS

- Si je ne suis pas admis au SMA, je désire qu'on me retourne mes documents visuels dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

→ LES CHÈQUES SERONT ENCAISSÉS DANS LE COURANT DU MOIS D'AVRIL ET MAI.

→ LES FRAIS POUR CHÈQUES SANS PROVISION SERONT À LA CHARGE DU PARTICIPANT.

POLITIQUE D'ANNULATION

Ce formulaire d'inscription signé et accompagné de l'acompte de 200 \$ constitue un engagement formel auprès de la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent. Par conséquent, cet acompte est non-remboursable sauf si la candidature est refusée.

DATE _____

SIGNATURE DE L'EXPOSANT _____

II – LOCATION D'EMPLACEMENT

Les prix indiqués ci-dessous comprennent uniquement la surface de plancher que vous réservez et l'installation d'une prise électrique.
Des murs avec structure rigide d'une hauteur de 8 pieds sont exigés - **sauf pour les artisans de la relève qui loue un loft.**

1. INDIQUER LA SURFACE QUE VOUS SOUHAITEZ LOUER

Cochez la case de votre choix

| Surface de plancher | | membre | non membre |
|--------------------------|----------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Simple | 5' x 10' | <input type="checkbox"/> 425 \$ | <input type="checkbox"/> 550 \$ |
| Double | 5' x 20' | <input type="checkbox"/> 850 \$ | <input type="checkbox"/> 1 100 \$ |
| Nouveau - Espace atelier | 5' x 13' | <input type="checkbox"/> 425 \$ | <input type="checkbox"/> 550 \$ |
| TOTAL (A) | | | \$ |

- Ces tarifs ne sont pas soumis aux taxes.
- Si vous souhaitez ajouter de la longueur à votre kiosque, merci de nous contacter. Les pieds carrés excédentaires seront facturés à raison de 8.50 \$/pi² pour les membres et de 11\$/pi² pour les non-membres

2. TYPE D'EMPLACEMENT

- Nous ne garantissons pas votre **EMPLACEMENT**.
- L'emplacement format standard est celui fermé de 3 côtés.

| Format de kiosque | Ouverture & murs | Choix |
|--------------------------------|--------------------------|-------|
| En forme de L | Ouvert à droite - 2 murs | |
| En forme de L | Ouvert à gauche - 2 murs | |
| 3 murs fermés <i>*standard</i> | Ouvert - 3 murs | |
| Espace ouvert | Ouvert - 1 mur arrière | |

3. SPÉCIAL ARTISAN DE LA RELÈVE - LOFT

- La structure rigide de 8' de haut n'est pas exigée dans ce cas uniquement.
- La superficie de location maximum est de 40 p² (5'x8').

| Superficie louée | | | | Calcul | | | |
|------------------|---|---|----------------|--------|-----------------|-------------------------|-----------|
| 5' | X | = | p ² | X | prix membre | 8.50 \$ /p ² | \$ |
| | | | | | prix non membre | 11.50 /p ² | \$ |
| TOTAL (A) | | | | | | | \$ |

4. LOCATION DE MURS RIGIDES

- La location de murs rigides **NE CONCERNE PAS LES ARTISANS « RELÈVE »**.
- L'exposant doit louer un kiosque à la CMABSL s'il ne possède pas sa propre structure rigide de 8 pieds de haut.
- Les murs loués sont d'une grandeur de 3x10 pieds ou 3x20 pieds.
- Le coût de location est le même pour les membres et les non-membres.
- Espace atelier : ajout au kiosque d'un panneau supplémentaire gratuit de 3 pieds.

| Choix de dimensions de kiosque | Coût |
|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 3'x10' | <input type="checkbox"/> 150 \$ |
| <input type="checkbox"/> 3'x20' | <input type="checkbox"/> 300 \$ |
| <input type="checkbox"/> 3'x13' Espace atelier | <input type="checkbox"/> 150 \$ |
| TOTAL (B) | \$ |

5. CALCUL DU COÛT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

| | |
|--|--------------------------------|
| Total A+B | \$ |
| Si applicable 15 \$ Frais de dossier | <input type="checkbox"/> 15 \$ |
| Grand TOTAL | \$ |

La CMABSL ne fournira aucun dispositif d'éclairage pour les kiosques.

ENVOYÉ VOTRE INSCRIPTION ET VOS PAIEMENTS À :
SALON DES MÉTIERS D'ART DU BAS-ST-LAURENT
 188, RUE DE L'ÉVÊCHÉ OUEST | 2^E ÉTAGE
 RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 4H9